

Le Saint-Laurent, patrimoine national du Québec !

Québec, le 3 juin 2009 ---- À l'occasion de la tenue de l'activité « **Un fleuve pour tous !** » qui aura lieu le 6 juin 2009 au quai des Cageux de la promenade Samuel-De Champlain, l'organisme Les Amis de la vallée du Saint-Laurent (AVSL) lancera officiellement la campagne « **Le Saint-Laurent, patrimoine national du Québec. Une proclamation qui s'impose !** » en faveur d'une proclamation du fleuve Saint-Laurent au titre de patrimoine national du Québec.

Pour André Stainier, président des Amis de la vallée du Saint-Laurent « cette proclamation du Saint-Laurent au titre de patrimoine national s'impose sans plus attendre. Après que nous en ayons lancé l'idée dans les années 90, conduisant le gouvernement à s'engager dans la Politique nationale de l'eau déposée en 2002 à reconnaître le fleuve « comme un patrimoine national à protéger, à développer et à mettre en valeur », nous proposons à la population d'envoyer au gouvernement un message aussi fort que possible pour qu'il respecte les engagements passés et ouvre de nouvelles perspectives sur la manière d'appréhender et de gérer notre relation au fleuve. »

Toujours selon André Stainier, « ce statut de prestige s'impose pour le Saint-Laurent, parce que, d'une part, il constitue pour le Québec sa plus grande richesse naturelle, historique et culturelle et que d'autre part, il est la ressource la plus importante pour garantir le développement économique et humain du Québec. Enfin, il est indispensable d'établir une disposition légale distincte et particulière pour lui assurer une protection et une mise en valeur à la hauteur de son importance et de son prestige uniques. Ce statut doit le situer et l'honorer dans ce qu'il représente d'essentiel et de supérieur pour le Québec. Il doit également favoriser l'identification des Québécois à leur fleuve en tant que symbole fort, source de fierté, dans lequel ils se reconnaissent. Le Saint-Laurent a besoin de Nous, Nous avons besoin du Saint-Laurent. Assurons son avenir et le nôtre en le proclamant patrimoine national ! »

Au cours des prochaines semaines, les AVSL inviteront la population ainsi que les élus, les gens d'affaires, les représentants des organismes environnementaux, les décideurs, les acteurs du milieu maritime, les personnalités publiques, etc., à unir leurs voix à celles des AVSL en devenant signataires de la pétition pour la reconnaissance du Saint-Laurent comme patrimoine national (www.avsl.qc.ca). « Cette campagne de promotion de l'idée qu'un fleuve, que notre fleuve puisse être proclamé patrimoine national est rendue possible grâce au soutien de Moutain Equipment Co-op (MEC) » d'indiquer Alexandre Archer, directeur de projets pour les AVSL. « Il aurait été très difficile de réaliser une telle campagne sans la collaboration financière du MEC. Nous espérons que de nouveaux partenaires qui conscients de l'importance qu'à le Saint-Laurent dans notre vie se joindront prochainement à nous pour nous permettre de porter cette idée encore un peu plus loin, c'est à dire jusqu'à l'Assemblée nationale. »

- 30 -

Source : Alexandre Archer, directeur de projets
Tél. : 418 522-0006 poste 4021 / a.archer@avsl.qc.ca

Depuis 1986, l'organisme Les Amis de la vallée du Saint-Laurent (AVSL) œuvre à la protection, à la promotion, à l'harmonisation et au développement durable des richesses environnementales du fleuve Saint-Laurent. Les actions des AVSL, en partenariat avec les usagers, portent sur la navigation, sur la mise en valeur des rives du Saint-Laurent de même que sur l'évaluation environnementale des activités d'exploitation proprement économiques.